VILLENEUVE DE LA RAHO

N°334

Bulletin Municipal

DECEMBRE 2020

Les festivités de fin d'année sont reportées aux beaux jours dès que les conditions sanitaires le permettront. En attendant, passez de bonnes fêtes agréables mais prudentes.

VILLENEUVE de la Raho

Téléthon 2020, un élan de solidarité

L'histoire de l'A.F.M Téléthon (Association Française contre les Myopathies) est celle des familles qui ont décidé de se battre ensemble pour sauver leurs enfants atteints de maladies longtemps incurables.
Depuis sa première édition en 1987, de véritables prouesses scientifiques ont été accomplies. Trente trois ans après son lancement, on peut dire que, grâce au Téléthon, d'énormes progrès ont été réalisés dans le traitement des maladies neuromusculaires ; des maladies rares, évolutives et lourdement invalidantes. Pour atteindre cet objectif, l'A.F.M Téléthon a fait le choix de mener une stratégie d'intérêt général qui bénéficie à l'ensemble des maladies rares et au-delà.
En trente trois ans, les dons ont permis de faire progresser la mise au point de thérapies innovantes mais aussi la mise en place de nouvelles actions sociales pour accompagner les malades et les familles à chaque étape de la maladie.
Le Téléthon constitue aussi un événement festif qui, partout en France, crée un dynamisme et un lien social d'une valeur inestimable. Il doit réveiller en nous le goût du dépassement de soi, un élan de solidarité et un engagement hors du commun.
Cette année comme partout en France, le Téléthon n'a pu se dérouler comme les autres années.
A Villeneuve de la Raho, des urnes pour les dons ont été placées à la mairie, au parking du supermarché Casino, place des deux Catalognes, devant le Four d'Antan le 4,5 et 6 décembre.
Les dons recueillis à l'issue de toutes ces journées s'élèvent à 2223€.
Les associations villeneuvoises ont participé en donnant des chèques.
Félicitations aux généreux Villeneuvois, aux associations, aux commerçants pour leur participation en espérant que l'année prochaine le Téléthon puisse se dérouler autrement pour que perdure ce merveilleux élan de solidarité.

Urne devant le supermarché Casino

Urne devant le Four d'Antan

Urne place des deux Catalognes

Hommage aux Combattants d'Afrique du Nord

L'hommage à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été rendu le samedi 5 décembre devant le monument aux morts où s'étaient rassemblés, autour de Madame le Maire Jacqueline Irles, un comité restreint en raison de la crise sanitaire, trois porte-drapeaux, le président des Anciens Combattants et le président du Souvenir Français.
Après le dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts, une minute de silence fut observée et la Marseillaise fût chantée a cappella.
Madame le Maire donna lecture du message de Madame Danieussecq, ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.
Message dans lequel elle rappelle que cette guerre de 1952 à 1962 fit 70 000 blessés et plus de 25 000 morts pour la France. C'est à toute une génération, celle qui a eu « 20 ans dans les Aurès » que nous consacrons cette journée. Le souvenir de ces mois de service et de guerre est toujours vivace chez nombre d'anciens combattants.
Cette période occupe dans notre histoire et dans notre mémoire nationale une place toute particulière. L'histoire de la guerre d'Algérie est celle d'une déchirure, d'une blessure non-cicatrisée, de drames familiaux, personnels et même intimes, d'un enchevêtrement de destins basculés, parfois brisés.
Parce que cette histoire est la nôtre, il est nécessaire de continuer son enseignement et de permettre sa juste compréhension aux nouvelles générations.
Se souvenir, témoigner, raconter, expliquer, partager en sont les maîtres mots.

Compte rendu du Conseil Municipal du Lundi 07 Décembre 2020

Point 1 :

Objet : Demande d'Acquisition de l'Immeuble cadastré AN n° 378 par l'établissement public foncier local perpignan Pyrénées méditerranée

Afin de poursuivre sa politique d'aménagement du cœur de ville, la commune envisage l'acquisition d'un bien appartenant à M. Joseph JAIMEZ.
Le bien se situe 9, rue Julien Bonnecase 66 6180 à Villeneuve de la Raho.
Le prix de vente de cette maison cadastrée AN n°378 est de 70 000€ net vendeur.
A cet effet la commune a souhaité solliciter l'Etablissement Public Foncier Local Perpignan Pyrénées Méditerranée (E.P.F.L) qui a pour vocation de réaliser pour le compte des collectivités territoriales ou toute autre personne publique, des acquisitions foncières en accompagnement d'opérations d'aménagement.
Cette acquisition se ferait moyennant la somme de 70 000€ (soixante-dix mille euros) avec un portage financier établi sur 5 ans par l'E.P.F.L.
Les frais de portage de 0,50% sur annuités calculés sur le capital restant dû s'élèveraient à 350.00 € par an.
Soit un total in fine de 71 750 € avec un solde au 31 décembre 2026 de 70 350 €. (70 000 € + 350.00 € frais de portage).

Point adopté à l'unanimité des membres présents.

Point 2 :

Objet : Budget Camping 2020 : Reprise de l'excèdent d'Investissement en section de fonctionnement : Décision Modificative n°1.

Vu l'avis préalable de M. le comptable ; il est demandé aux membres du conseil municipal :
* de procéder à la reprise de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement pour un montant de 63 439€, et d'adopter la Décision Modificative correspondante.
* d'inclure dans la Décision Modificative n°1, la subvention obtenue au titre de la DETR 2020, pour la construction des sanitaires d'un montant de 71 272€ et d'affecter les crédits disponibles sur l'opération de construction à hauteur de 7 833€

Point adopté à l'unanimité des membres présents.

IMPUTATION BUDGETAIRE-OPERATION	DEPENSES		RECETTES	
	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
FONCTIONNEMENT				
CHAP 042 R777 Excedent d'investissement transféré en fonctionnement			63 439,00	
R706 Prestations de services				63 439,00
TOTAL	-		**63 439,00**	**63 439,00**
TOTAL GENERAL	-		**63 439,00**	**63 439,00**
INVESTISSEMENT				
CHAP 040D1068 Autres reserves	63 439,00			
D2313 Constructions	7 833,00			
R 1311-DETR 2020 SANITAIRES CAMPING			71 272,00	
TOTAL	**71 272,00**		**71 272,00**	
TOTAL GENERAL	**71 272,00**		**71 272,00**	

Point 3 :

Objet : Budget Principal Communal 2020 : Etalement de charges - Dépenses de Fonctionnement liées à la crise sanitaire de la Covid19.

Les collectivités territoriales étant confrontées aux conséquences financières de la crise sanitaire liée à la COVID 19, la circulaire gouvernementale, en date du 24 août 2020, est venue préciser les mesures d'adaptation du cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales.
Il s'agit ainsi de préserver les équilibres budgétaires et la traçabilité des dépenses mobilisées dans le cadre de la crise sanitaire.
Le mécanisme d'étalement de charges permet de retraiter des dépenses de fonctionnement exceptionnelles quant à leur nature et leur montant, en vue d'en lisser l'impact budgétaire et comptable sur plusieurs exercices.
Les dépenses liées à la crise sanitaire de la Covid19 feront l'objet de la procédure d'étalement via un compte créé spécifiquement, le compte 4815, « charges liées à la crise sanitaire Covid19», pour un montant global de 16 167€
La durée d'étalement maximale est fixée à 5 ans.
L'opération comptable consiste à :
* Débiter le compte 4815 » charges liées à la crise sanitaire » par le crédit du compte 791 « transfert de charges d'exploitation » pour le montant total des charges à étaler soit 16 167€
* Débiter le compte 6812 « Dotation aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir » par le crédit du compte 4815 « charges liées à

la crise sanitaire » pour le montant de la quote-part annuelle reprise au compte de résultat soit 3 233.40€.
Cette dernière opération, est à comptabiliser annuellement sur la période d'étalement.
Vu l'avis préalable de M. le comptable ; il est demandé aux membres du conseil municipal :
* D'autoriser la procédure exceptionnelle d'étalement de charges des dépenses de fonctionnement liées à la gestion de la crise sanitaire, conformément à l'état ci-joint.
* De fixer à 5ans, la durée de cet étalement.
* D'enregistrer l'opération budgétaire et comptable dans la Décision Modificative n°1.

Point adopté à l'unanimité des membres présents.

Point 4 :

Objet : Budget Principal Communal 2020 : Décision Modificative N°1.

Voir tableau ci-dessous

Point adopté à l'unanimité des membres présents.

Point 5 :

Objet : Adoption du Règlement intérieur du Point Jeune Extrascolaire et Périscolaire.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver le règlement Intérieur du Point Jeune Extrascolaire et Périscolaire tel que présenté en annexe.

Point adopté à l'unanimité des membres présents.

Annexe pour le point 4

IMPUTATION BUDGETAIRE-OPERATION	DEPENSES		RECETTES	
	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
FONCTIONNEMENT				
042 R791 Transfert de charges exceptionnelles (dépenses Covid)			16 167,00	
042/D6812 Dotations aux amortissements. Des charges de fonctionnement à répartir	3 233,40			
D60631-Produits entretien (dépenses Covid)	12 933,60			
TOTAL	**16 167,00**			-
TOTAL GENERAL	**16 167,00**		**16 167,00**	-
INVESTISSEMENT				
R 1322- Subvention Région -Cœur de ville			70 455,00	
R 1323-OPE 98 Subvention Département - acquisition TBI école			2 076,00	
R 13258- FONDS DE CONCOURS 2EME PART 2018 PMM			32 417,00	
R1311-102- EXTENSION MAIRIE-ACCUEIL (Plan France Relance)			104 765,00	
D 2188 OP 186 DECORATIONS DE NOEL (devis CITELUM)	300,00			
D2188 OP 179 MATERIEL ENTRETIEN (autolaveuse)	14 000,00			
D2135 OP115 TRAVAUX BATIMENTS (barrière école +porte local dépôt ST+ étancheité bât)	42 000,00			
D2135 OP171- AMENAGEMENT FALAISE (enrochement)	23 000,00			
D2313-188 01 Opération non Affectée	117 479,40			
R040- Opération d'ordre R4815 Charges à étaler liées à la crise sanitaire			3 233,40	
D040- Opération d'ordre D4815 Charges à étaler liées à la crise sanitaire	16 167,00			
TOTAL	**212 946,40**		**212 946,40**	
TOTAL GENERAL	**229 113,40**		**229 113,40**	

Le Père Noël en visite à l'école maternelle

Rencontre avec le Père Noël

Chaque enfant est reparti avec une photo et un petit chocolat

Goûter de Noël du point jeune

Afin de clôturer l'année le service enfance jeunesse a organisé le repas de Noël masqué.
En espérant pouvoir se retrouver l'année prochaine avec plus de liberté et de sorties.

L'équipe du service jeunesse vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'années et vous présente d'ores et déjà ses meilleurs vœux pour 2021.

Planning des mercredis de janvier à février au « Point Information Jeunesse »

Mercredi 06 Janvier 2021 : Ateliers : cuisine « la galette », créatifs et sportifs - Repas - Grand jeu « la dame et roi de cœur »
Mercredi 13 Janvier 2021 : Journée écocitoyenne
Mercredi 20 Janvier 2021 : Journée à Canet « Aquarium »
Mercredi 27 Janvier 2021 : Ateliers : créatifs, sportifs et culinaire « crêpes » - Repas - Les olympiades d'hiver
Mercredi 03 Février 2021 : Journée Luge (tenue de ski complète obligatoire + casque)
Mercredi 10 Février 2021 : Journée cocooning - Repas - Tous en pyjama

Tous les jours j'ai : une tenue adaptée, une gourde, un sac à dos.

Séjour Ski

Du Lundi 22 au
vendredi 26 février 2021

* Hébergement en pension complète au « Park Hôtel » à Puigcerdá
* Location, forfait à Masella
* 14 heures de cours de ski

Prix : 320€

Pour plus de renseignements veuillez nous contacter
au 04 68 55 83 09 ou 06 26 31 23 80

Calendriers des collectes des ordures ménagères

Quartier le Canigou

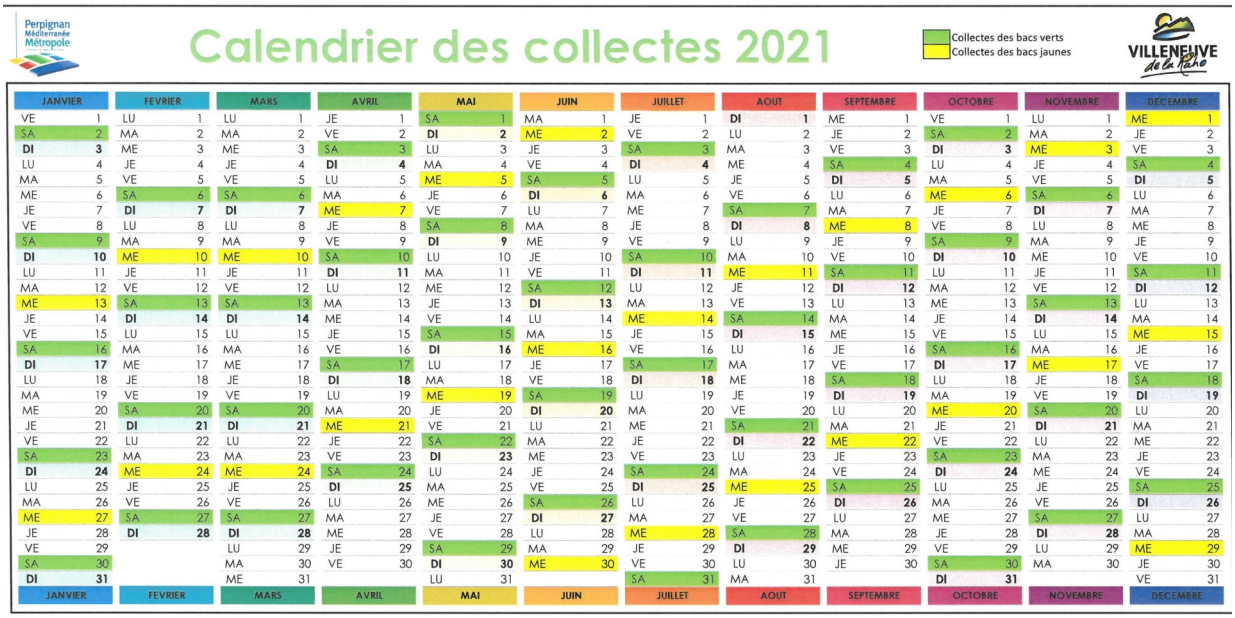

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
VE 1	LU 1	LU 1	JE 1	SA 1	MA 1	JE 1	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1	ME 1
SA 2	MA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2	VE 2	LU 2	JE 2	SA 2	MA 2	JE 2
DI 3	ME 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3	SA 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	VE 3
LU 4	JE 4	JE 4	DI 4	MA 4	VE 4	DI 4	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4	SA 4
MA 5	VE 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5	JE 5	DI 5	MA 5	VE 5	DI 5
ME 6	SA 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6	MA 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6	LU 6
JE 7	DI 7	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7	SA 7	MA 7	JE 7	DI 7	MA 7
VE 8	LU 8	LU 8	JE 8	SA 8	MA 8	JE 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8	ME 8
SA 9	MA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9	LU 9	JE 9	SA 9	MA 9	JE 9
DI 10	ME 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10	SA 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10	VE 10
LU 11	JE 11	JE 11	DI 11	MA 11	VE 11	DI 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11	SA 11
MA 12	VE 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12	JE 12	DI 12	MA 12	VE 12	DI 12
ME 13	SA 13	SA 13	MA 13	JE 13	DI 13	MA 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13	LU 13
JE 14	DI 14	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14	ME 14	SA 14	MA 14	JE 14	DI 14	MA 14
VE 15	LU 15	LU 15	JE 15	SA 15	MA 15	JE 15	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15	ME 15
SA 16	MA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16	LU 16	JE 16	SA 16	MA 16	JE 16
DI 17	ME 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17	SA 17	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17	VE 17
LU 18	JE 18	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18	SA 18
MA 19	VE 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19	JE 19	DI 19	MA 19	VE 19	DI 19
ME 20	SA 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20	MA 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	LU 20
JE 21	DI 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21	SA 21	MA 21	JE 21	DI 21	MA 21
VE 22	LU 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22	JE 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22	ME 22
SA 23	MA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23	LU 23	JE 23	SA 23	MA 23	JE 23
DI 24	ME 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24	SA 24	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24	VE 24
LU 25	JE 25	JE 25	DI 25	MA 25	VE 25	DI 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25	SA 25
MA 26	VE 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26	JE 26	DI 26	MA 26	VE 26	DI 26
ME 27	SA 27	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27	MA 27	VE 27	LU 27	ME 27	SA 27	LU 27
JE 28	DI 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28	SA 28	MA 28	JE 28	DI 28	MA 28
VE 29		LU 29	JE 29	SA 29	MA 29	JE 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	ME 29
SA 30		MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30	LU 30	JE 30	SA 30	MA 30	JE 30
DI 31		ME 31		LU 31		SA 31	MA 31		DI 31		VE 31

* Le ramassage des ordures ménagères débute à 5h, jours fériés compris
* Les bacs jaunes sont collectés 1 mercredi sur deux les semaines paires
* Les bacs verts sont collectés tous les samedis
Téléchargez l'application « Perpignan Méditerranée Métropole » pour smartphones et tablettes et accédez à toutes les informations dans la rubrique « Déchets »

Tout le village

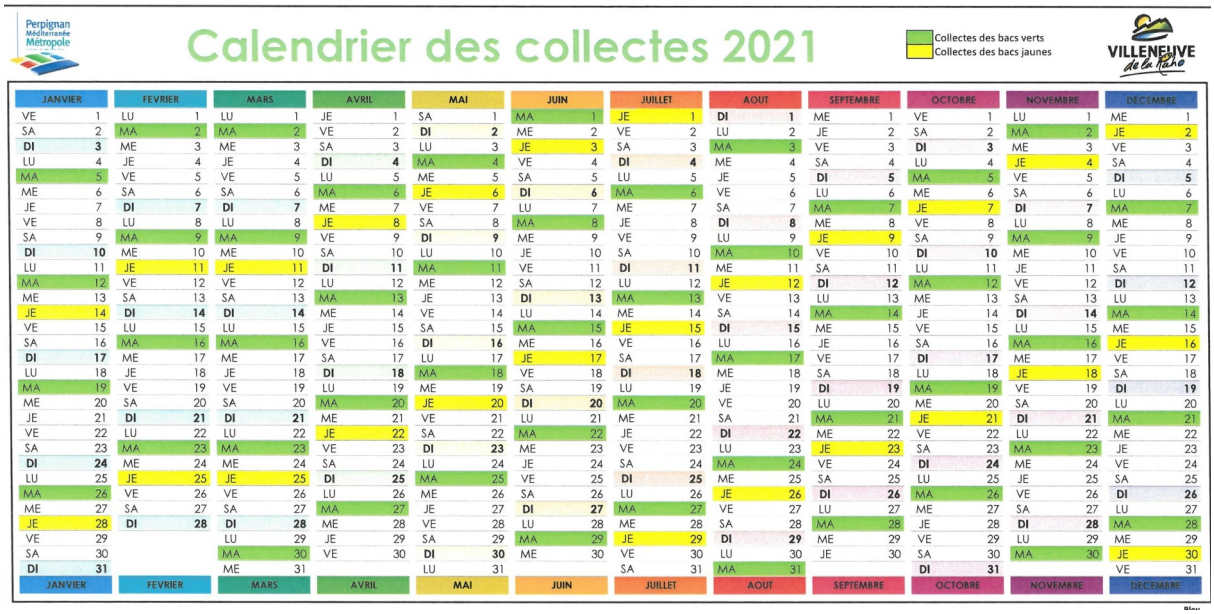

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
VE 1	LU 1	LU 1	JE 1	SA 1	MA 1	JE 1	DI 1	ME 1	VE 1	LU 1	ME 1
SA 2	MA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2	VE 2	LU 2	JE 2	SA 2	MA 2	JE 2
DI 3	ME 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3	SA 3	MA 3	VE 3	DI 3	ME 3	VE 3
LU 4	JE 4	JE 4	DI 4	MA 4	VE 4	DI 4	ME 4	SA 4	LU 4	JE 4	SA 4
MA 5	VE 5	VE 5	LU 5	ME 5	SA 5	LU 5	JE 5	DI 5	MA 5	VE 5	DI 5
ME 6	SA 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6	MA 6	VE 6	LU 6	ME 6	SA 6	LU 6
JE 7	DI 7	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7	ME 7	SA 7	MA 7	JE 7	DI 7	MA 7
VE 8	LU 8	LU 8	JE 8	SA 8	MA 8	JE 8	DI 8	ME 8	VE 8	LU 8	ME 8
SA 9	MA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9	VE 9	LU 9	JE 9	SA 9	MA 9	JE 9
DI 10	ME 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10	SA 10	MA 10	VE 10	DI 10	ME 10	VE 10
LU 11	JE 11	JE 11	DI 11	MA 11	VE 11	DI 11	ME 11	SA 11	LU 11	JE 11	SA 11
MA 12	VE 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12	LU 12	JE 12	DI 12	MA 12	VE 12	DI 12
ME 13	SA 13	SA 13	MA 13	JE 13	DI 13	MA 13	VE 13	LU 13	ME 13	SA 13	LU 13
JE 14	DI 14	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14	ME 14	SA 14	MA 14	JE 14	DI 14	MA 14
VE 15	LU 15	LU 15	JE 15	SA 15	MA 15	JE 15	DI 15	ME 15	VE 15	LU 15	ME 15
SA 16	MA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16	VE 16	LU 16	JE 16	SA 16	MA 16	JE 16
DI 17	ME 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17	SA 17	MA 17	VE 17	DI 17	ME 17	VE 17
LU 18	JE 18	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18	DI 18	ME 18	SA 18	LU 18	JE 18	SA 18
MA 19	VE 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19	LU 19	JE 19	DI 19	MA 19	VE 19	DI 19
ME 20	SA 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20	MA 20	VE 20	LU 20	ME 20	SA 20	LU 20
JE 21	DI 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21	ME 21	SA 21	MA 21	JE 21	DI 21	MA 21
VE 22	LU 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22	JE 22	DI 22	ME 22	VE 22	LU 22	ME 22
SA 23	MA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23	VE 23	LU 23	JE 23	SA 23	MA 23	JE 23
DI 24	ME 24	ME 24	SA 24	LU 24	JE 24	SA 24	MA 24	VE 24	DI 24	ME 24	VE 24
LU 25	JE 25	JE 25	DI 25	MA 25	VE 25	DI 25	ME 25	SA 25	LU 25	JE 25	SA 25
MA 26	VE 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26	LU 26	JE 26	DI 26	MA 26	VE 26	DI 26
ME 27	SA 27	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27	MA 27	VE 27	LU 27	ME 27	SA 27	LU 27
JE 28	DI 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28	ME 28	SA 28	MA 28	JE 28	DI 28	MA 28
VE 29		LU 29	JE 29	SA 29	MA 29	JE 29	DI 29	ME 29	VE 29	LU 29	ME 29
SA 30		MA 30	VE 30	DI 30	ME 30	VE 30	LU 30	JE 30	SA 30	MA 30	JE 30
DI 31		ME 31		LU 31		SA 31	MA 31		DI 31		VE 31

* Le ramassage des ordures ménagères débute à 5h, jours fériés compris
* Les bacs jaunes sont collectés 1 jeudi sur deux les semaines paires
* Les bacs verts sont collectés tous les mardis
Téléchargez l'application « Perpignan Méditerranée Métropole » pour smartphones et tablettes et accédez à toutes les informations dans la rubrique « Déchets »

Les conteneurs à déchets ne sont pas une décoration, alors rentrons-les !

En dehors des jours de collecte, je rentre mon bac !

* Il est interdit de laisser les poubelles sur les trottoirs sous peine d'une contravention d'un montant de 22 € et 75 € si récidive.

* Il est interdit de se débarrasser des dépôts sauvages (déchets verts, encombrants, gravats, ...) sur la chaussée sous peine d'une contravention d'un montant de 68 € à 1500 € si récidive.

Les conteneurs doivent être sortis le soir, la veille du jour de collecte et rentrés le jour même. Au-delà de la pollution visuelle, la présence intempestive des poubelles sur les trottoirs constitue un obstacle contraignant pour les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite, obligés d'emprunter la chaussée pour les contourner. Rentrer ses poubelles, c'est donc aussi penser à la sécurité de chacun !

Un petit geste pour un meilleur vivre ensemble et pour des rues plus belles et plus sécurisées !

Collecte des Déchets Verts

Mercredi 20 Janvier 2021

La collecte s'effectue **après inscription** auprès des services techniques ou par téléphone ***04 68 55 97 89***

ATTENTION LES PLACES SONT LIMITEES !

La règlementation communautaire pour la collecte des déchets verts

* Vos déchets verts doivent être ficelés ou fagotés avec du fil de fer
* Les déchets verts doivent être mis dans des petits sacs poubelle
* Le diamètre des branches ne doit pas dépasser 10 cm
* La longueur des branchages ne doit pas dépasser 1m50
* Le volume des déchets verts à collecter ne doit pas dépasser $2m^3$
* Les branches de palmiers sont interdites

Réunion d'information

Une réunion d'information sur l'adaptation du logement liée au vieillissement et au handicap est prévue le lundi 1er février à 14h à la Salle des fêtes
Si le contexte sanitaire le permet.

Entreprise VB Maisons

« VB Maisons » est une entreprise familiale issue d'une suite commerciale de la société Maison SM Perpignan créée par Monsieur VERGARA Jean en 1988.

Forte de plus de 30 ans d'expérience dans la construction de maisons individuelles, construction de locaux commerciaux, et dans la création de projets de promotions immobilières, elle est connue et reconnue pour ses qualités de prestations et de services.

« VB Maisons » est une entreprise familiale à l'écoute de sa clientèle, compétente et accueillante, dont le seul objectif est de pouvoir réaliser le projet de construction rêvé de ses clients tout en prenant en compte leur budget.

« VB Maisons », c'est aussi un réseau de partenaires commerciaux prestigieux et d'artisans qualifiés présentant toutes les garanties et assurances nécessaires au bon déroulement du chantier.

« VB Maisons », c'est votre seul interlocuteur sur toute la période de construction, un suivi de chantier personnalisé, du premier contact à la remise des clés, une oreille attentive à toutes vos questions ce qui fait de vous un interlocuteur privilégié.

VB MAISONS, 4 Allée Joan Maragall, 66180 Villeneuve de la Raho
Tel : 04.68.66.54.76 / 06.18.28.25.42
Mail : contact@vbmaisons.fr
Site : www.vbmaisons.com »

Election du CNRACL
Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales

La Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance.
Pour vérifier votre inscription, vous trouverez la liste affichée dans le sas qui se trouve à l'accueil de la mairie.
En cas d'anomalie constatée sur cette liste, les électeurs peuvent :
* Consulter le site www.cnracl.retraites.fr rubrique « Nous connaitre » sous rubrique « Elections »
* Téléphoner au 05 57 57 91 00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30)
Pour toute rectification ayant trait à une inscription sur la liste électorale, l'électeur « Retraités » peut nous adresser un formulaire de rectification à télécharger en ligne sur le site CNRACL indiqué ci-dessus. Ce formulaire est à nous retourner dûment complété par voie postale, dans les cinq jours suivant la réception de la présente notification, à l'adresse suivante :

Elections CNRACL
Rectification
Rue du Vergne
33059 Bordeaux Cedex

Arrivage de nouveaux livres à la bibliothèque

Le Bureau de la Bibliothèque vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, un très joli Noël et pourquoi pas sous le signe de la lecture !!
Nos rayonnages vous attendent aux horaires habituels et pour vous gâter avant l'heure des traditionnels cadeaux, nous vous proposons en nouveautés les derniers prix littéraires décernés : « L'Anomalie » d'Hervé Le Tellier Prix Goncourt, « L'Histoire du fils » de Marie-Hélène Lafont Prix Renaudot, « Nature Humaine » de Serge Joncour Prix Fémina, les deux volumes de Déborah Lévy « Ce que je ne veux pas savoir » et « Le coup de la vie » Prix Fémina Etranger !!
Sont déjà en bonne place également, les nouveaux livres de Maxime Chattam, de David Foenkinos, d'Olivier Norek et de Marc Lévy ….
Une pensée très affectueuse à Ginette Paoli qui a quitté Villeneuve pour rejoindre sa fille dans un autre Département. Ginette a toujours fait partie du Bureau de la Bibliothèque depuis sa création, elle a œuvré pendant plus de 30 ans à la valorisation de la lecture dans notre village. Lectrice assidue, Ginette Paoli a conseillé avec compétence et enthousiasme quelques générations de lecteurs adhérents, elle a tenu avec dynamisme le Cercle de Lecture de nombreuses années, cercle que nous n'aurions manqué pour rien au monde, tant le partage était grand. Nous la remercions sincèrement, lui souhaitons une bonne adaptation dans son nouvel espace de vie et …. Plein de belles lectures !!

LA BIBLIOTHEQUE FERME SES PORTES LE JEUDI 24 ET LE JEUDI 31 DECEMBRE,
LE SAMEDI 26 DECEMBRE ET LE SAMEDI 2 JANVIER

TRÈS JOYEUX NOËL À TOUS, BELLES FETES DE FIN D'ANNEE !!!

Don du Sang : Les nouvelles règles

L'épidémie de COVID 19 et les précautions qu'elle induit ont conduit à mettre en place un système de *collecte sur rendez-vous* destiné à réduire le temps d'attente et le regroupement de personnes qui en résulte.

Ainsi, pour pouvoir donner votre sang lors de la collecte du
mardi 5 janvier et mercredi 6 janvier 2021
de 15 h à 19h30
à la Salle des Fêtes

Vous devez vous inscrire en vous rendant à l'adresse suivante : https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr .
Un très petit nombre de places sont réservées pour accueillir les personnes qui se présentent malgré tout sans rendez-vous ; pas plus de 4 par heure. Au-delà, les personnes sans rendez-vous ne sont pas acceptées par l'équipe médicale de l'EFS.
En outre, sur le lieu de la collecte, toutes les mesures de sécurité sont prises ; des masques sont distribués, les gestes barrière et la distanciation sont respectés à toutes les étapes.
Nous sommes conscients des complications que ces nouvelles règles suscitent. Mais les malades qui attendent notre don sont toujours aussi nombreux ; c'est pourquoi nous sommes convaincus que malgré les difficultés, votre élan de générosité restera entier et que nous pouvons compter sur vous.

Naissances 2020

1 - Justin ROUMAGNOU - né le 07 Janvier
2 - Naomi GREGOIRE RAO - née le 14 Janvier
3 - Emmy KEYSER - née le 15 Janvier
4 - Léonie INVERNIZZI - née le 25 Janvier
5 - Maxime HEILIG - né le 27 Janvier
6 - Mathis VELDHUIZEN - né le 30 Janvier
7 - Manon BATLLE - né le 07 Février
8 - Naëlys QUAGLIAROLI - née le 10 Février
9 - Diane MALLET DA COSTA - née le 29 Février
10 - Délya IHAMOUINE - née le 14 Mars
11 - Brian CAVELIER - né le 28 Avril
12 - Léa LORENTE GUIMARAES - née le 03 Juin
13 - Ambre BAUTIER MOURET - née le 14 Juin
14 - Nina VILLÉGAS - née le 22 Juin
15 - Louise SANAC - née le 23 Juin
16 - Martin VICO - né le 25 Juin
17 - Thalia LOPEZ BELASCO - née le 06 Juillet
18 - Eléanore BARRUCAND - née le 13 Juillet
19 - Lucas BARRUCAND - né le 13 Juillet
20 - Baptiste AUSSEIL - né le 20 Juillet
21 - Maé DE ALMEIDA - né le 29 Juillet
22 - Aléna BUTTIGIEG - née le 01 Août
23 - Love SOULA - née le 03 Août
24 - Pierre VARGAS - né le 15 Août
25 - Amir BOUANQ - né le 20 Août
26 - Amaya VISSER DURAN - née le 20 Août
27 - Ambre SERRET - née le 30 Août
28 - Léopold GOBLET - né le 04 Septembre
29 - Manon MALOULI - née le 17 Septembre
30 - Dom RIUS YUSTE - né le 21 Septembre
31 - Livia FROLI - née le 01 Octobre
32 - Caïsa SANCHEZ - née le 02 Octobre
33 - Charlize LAÏDOUN - née le 26 Octobre
34 - Charlotte CAPANO DANIS - née le 28 Octobre
35 - Océane MOULARD - née le 29 Octobre
36 - Léo LIBERGE - né le 01 Novembre
37 - Evan ROLLAND - né le 22 Novembre
38 - Amélia LAFONT - née le 25 Novembre
39 - Lana DECONINCK - née le 29 Novembre
40 - Andrea SANZ - née le 30 Novembre

Carnet

Mariages 2020

1 - Jacques SASTRE et Josiane SCRIVA - 26 Février
2 - Eugène AUGER et Laurence DONDEL - 13 Mars
3 - Abdelkader AANEBA et Inès BODRERO - 27 Juin
4 - Guy HUMBERT et Nicole JARDIN - 29 Juin
5 - Michel DAISSE et Annette DUATTIS - 02 Juillet
6 - Christophe BLANCHARD et Alexandra GESBERT - 25 Juillet
7 - Josselin JALLADEAU et Coraline PRADEAU - 08 Août
8 - Daniel VIDAL et Laura CANSOULINE - 29 Août
9 - Tristan HITIER et Anne ARMENGAUD - 29 Août
10 - Mehdi HADJ HASSEN et Sophya JOUAK - 05 Septembre
11 - Didier SCHNEIDER et Carole RAINVILLE - 12 Septembre
12 - Thibault ROUMAGNOU et Cynthia DÉGOUTTE - 26 Septembre
13 - Christophe MAGNON et Guilaine LAURENCEAU - 02 Octobre
14 - Ali OUSRI et Khaoula AJDIDE - 03 Octobre
15 - Julien PUIGSEGUR ET Déborah BRUNO - 31 Octobre
16 - Guy CLAULIN et Yveline SALAGNAT - 10 Décembre

Carnet

Carnet

Décès 2020

Jaime FREIXEDAS BERENGUER - 21 Janvier
Ana ALEMANY MAYOR ép. BONSHOMS BEDIS - 02 Février
Suzanne LLOBERES ép. FALGAS - 05 Mars
Claude RICHARD - 18 Mars
David VIEIRA FERNANDES - 16 Avril
Gilbert BROUSSET - 21 Avril
Jean-Paul SAUNIER - 26 Avril
Lysiane HEBERT ép. SAINT-OUEN - 18 Mai
Colette CERDA ép. MARTY - 25 Mai
Guy COILLOT - 29 Mai
Paulette RIERA ép. BERTON - 11 Juin
Jean SAUCO - 13 Juin
Paule BERTRAN ép. FARRE - 21 Juin
Bernard MARTINEZ - 22 Juin
Yves CORRATGER - 23 Juin
Christian DUMOULIN - 26 Juin
Catello CODA - 04 Juillet
Armand BESOMBES - 16 Août
Jacqueline RENARD ép. AUGSBURGER - 05 Septembre
Alfred ALIBERT - 11 Septembre
Guy CARPIER - 18 Septembre
Jeanine NÈGRE ép. ARQUÉ - 22 Septembre
Raymond FONS - 25 Septembre
Nathalie LOPEZ - 15 Octobre
Yves TURRIES - 10 Novembre
Célestina ISERTE ép. SERRA - 11 Novembre
Georgette BAILBÉ ép. AGUILAR - 17 Novembre
Jean RIBERA - 20 Novembre
Marie-Thérèse JOLY ép. ROY - 21 Novembre
Pierrette SALBANERA - 16 Décembre

NUMEROS UTILES

https://www.villeneuvedelaraho.fr/ **contact@villeneuvedelaraho.fr**

Services municipaux

Standard Mairie ... 04 68 55 91 05
Fax ... 04 68 55 80 98
Services Techniques.. 04 68 55 97 89
Camping Municipal ... 04 68 55 83 51
Espaces Jeunes ... 04 68 55 83 09
Ecole primaire ... 04 68 55 92 19
Ecole maternelle ... 04 68 55 95 52
Périscolaire ... 04 68 55 80 73
Assistante Sociale ... 04 68 37 60 20

Élu de permanence :
☎ 06 12 33 30 39
Uniquement après fermeture des services Municipaux *
le service d'astreinte ne fonctionne qu'en cas d'urgence.

Sécurité - Urgence

Qui appeler?

Aux horaires d'ouverture mairie*

Police Municipale :
☎ 06 15 20 89 91
☎ 06 29 45 57 95

Soir et week-end

Médiateur de Rue/ Raoul Otero :
☎ 06 86 12 03 21

Gendarmerie d'Elne :
☎ 04 68 22 05 46

SAMU 15
Pompiers 18

Horaires d'ouverture de la déchetterie.

Du lundi au Samedi
8h30-12h et de 14h - 17h30

Autres numéros utiles

Eau & assainissement :
☎ 04 68 08 64 00

Ordures Ménagères :
☎ 04 68 08 63 40

Transports Bus :
☎ 04 68 61 01 13

Urgence EDF :
☎ 09 72 67 50 66

Urgence Sécurité Gaz :
☎ 0 800 47 33 33

Mairie
1 rue du Général de Gaulle
66180 Villeneuve de la Raho
Bulletin Municipal
L'écho de Villeneuve

Périodicité : Mensuel

Direction de la publication :
Jacqueline Irles

Adjointe à la communication :
Michèle Bares

Conception et impression :
Réalisées par nos soins

*** Horaires d'ouverture de la mairie :**
Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h00
*** Horaires d'ouverture du service technique :**
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h à 12h

Exceptionnellement pour les fêtes de fin d'année
votre mairie sera ouverte
de 8h à 15h
du lundi 21 décembre au jeudi 31 décembre inclus